



Loi sur les caisses dites "prioritaire"

Par **zouzou_old**, le **24/07/2007** à **12:50**

Actuellement enceinte de 4 mois, et souvent a faire les courses dans les magasins, je me rend compte que les caisse prioritaire sont très souvent pleine avec gens qui ne sont pas forcément prioritaires. J'aimerais savoir si il existe une loi avec laquelle je peu m'appuyer pour faire une reclamation au magasin concerné ??? Sachant que la caissière m'a simplement dit que je devais passé devant tout le monde, je lui est dit c'est pas a moi de verifier s'il les gens sont handicapé (parfois il le sont et ca ne se voit pas mais souvent muni d'une carte d'invalidité, j'avais mon père dans le cas) Ou je vais peu être passé devant une femme enceinte mais je n'ai pas vu c'est pas mon travail mais celui de la caissière. Elle m'a gentiellement dit que cete sa supérieur qui ne voulais pas laissé la caisse uniquement au gens prioritaire car sinon elle ne travaillera pas beaucoup. Merci de m'aider a écrire ce courrier et m'appuyer sur un TEXTE DE LOI car j'ai failli tombé par terre dans le magasin par l'attente et la chaleur. Merci